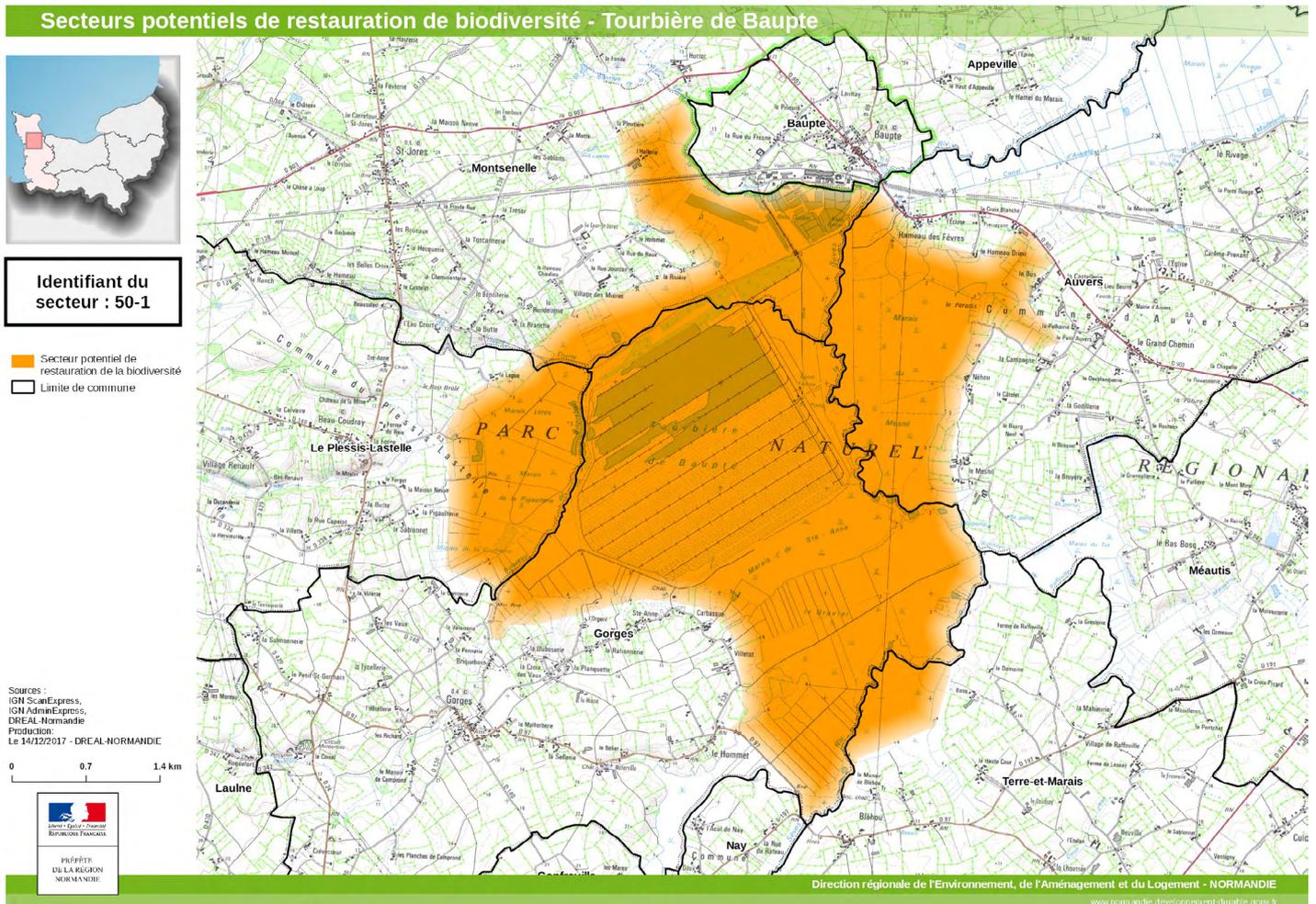


Marais autour de la tourbière de Baupte



Localisation

Département : Manche

E.P.C.I. : CC de la Baie du Cotentin, CC Côte Ouest Centre Manche

Communes : Montsenelle, Le Plessis Lastelle, Gorges, Terre-et-Marais, Auvers, Baupte

Statuts de propriété

- ▶ Propriété privée
- ▶ Domaine communal
- ▶ Domaine public fluvial

Milieux principaux

Plan d'eau douce, marais tourbeux, rivière, canaux, mares, boisements.

Mesures de protection/gestion connues

- ▶ Réserve nationale de chasse et de faune sauvage
- ▶ Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)
- ▶ Convention de RAMSAR (zones humides)
- ▶ Parc Naturel Régional



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
NORMANDIE

Enjeux principaux

Retrouver un fonctionnement hydraulique naturel de cette poche de marais en arrêtant progressivement les pompages liés à l'exploitation de la tourbe, tout en accompagnant l'adaptation et le repli des exploitations agricoles du secteur (car une importante surface actuellement exploitée de manière conventionnelle – environ 300 ha – deviendra inexploitable ou soumise à de fortes contraintes d'exploitation).

Notons de surcroît que cette remontée de niveau d'eau pourrait aboutir également à terme à amoindrir les capacités d'accueil pour des espèces (étourneaux, sangliers) causant des dégâts aux exploitations.

Exemples d'actions pouvant être envisagées

- ▶ mettre en place une animation d'un projet global de renaturation/valorisation touristique
- ▶ missionner un organisme pour rechercher des terres agricoles pour assurer la viabilité des exploitations agricoles situées dans ce secteur et impactées par la remontée des niveaux d'eau (repli) : portage foncier pour lequel la collaboration de la profession agricole est nécessaire, compte tenu de la tension sur le foncier agricole alentour
- ▶ trouver les financements nécessaires à ces opérations.

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie

Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex

Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

1 rue recteur Daure - 14006 Caen cedex 1

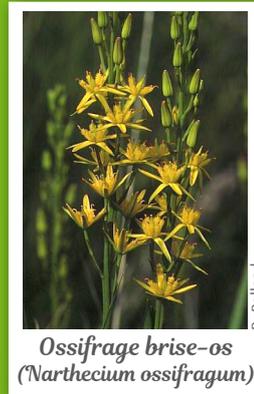
Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr

Principales espèces rares et/ou protégées

Flore

Sanguisorbe officinale, Laïche filiforme, Laïche à fruits gracieux, Platanthère à deux feuilles, Piment royal, Laïche puce, Rhynchospore blanchâtre, Rhynchospore fauve, Ossifrage brise-os, Spiranthe d'été, Rossolis à feuilles intermédiaires, Rossolis à feuilles rondes.



Ossifrage brise-os
(*Narthecium ossifragum*)



Piment royal
(*Myrica gale*)



Spiranthe d'été
(*Spiranthes aestivalis*)

Faune

Très nombreux oiseaux d'eau en hivernage (un des principaux sites de Normandie).

Reproduction : Sarcelle d'été, Canard souchet, Rousserole verderolle, Courlis cendré, Locustelle tachetée, Petit Gravelot, Mouette rieuse, Grèbe huppé, Busard des roseaux, Busard cendré, Grèbe castagneux, Héron cendré, Spatule blanche.



Sarcelles d'été (*Anas querquedula*)



Busard des roseaux
(*Circus aeruginosus*)